

**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU
CAMBRESIS**

Première convocation en date du seize juin deux mille vingt-trois adressée en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriale.

Le vingt-deux juin deux mille vingt-trois les membres du Bureau du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis se sont réunis, à 10h00, en salle Matisse, espace Cambrésis, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY.

17 membres sont présents, le quorum est atteint.

Membres présents (17)

1. Madame DEPREZ Marie-José, Clary
2. Monsieur DENOYELLE Jacques, Thun Lévêque
3. Monsieur DEVILLERS, Cambrai représenté
Madame SAYDON
4. Monsieur DHANEUS Michel, Saint-Martin-sur-Ecaillon
5. Monsieur DOBREMETS, Cambrai représenté
Monsieur IVANEC
6. Madame DUBUIS Bernadette, Maurois
7. Monsieur DUEZ Pascal, Villers en Cauchies
8. Monsieur ESCARTIN Didier, Vice- Président au Pays, Escarmain
9. Monsieur HENNEQUART Michel, Conseiller délégué au Pays, Mazinghien
10. Monsieur MODARELLI Joseph, Le Cateau Cambrésis
11. Monsieur MOMPACH Pascal, Vice-Président au Pays, Doignies
12. Monsieur NOBLECOURT Francis, Masnières
Monsieur PRETTRE Michel, Aubencheul au Bac
13. Madame RIBES Laurence, Vice- Présidente au Pays, Montay
14. Monsieur RICHARD Jérémy, Troisvilles
15. Madame RICHOMME Liliane, Caudry
16. Madame RINGEVAL Maryvone, Raillencourt Saint Olle
17. Monsieur TRANOY Sylvain, Président du Pays

Membres excusés

Membres du Bureau

- Monsieur BASQUIN Alexandre, Vice-Président au Pays, Avesnes lez Aubert
- Monsieur BISIAUX Christophe, Capelle sur Ecaillon
- Monsieur BRICOUT Frédéric, Caudry
- Monsieur COQUELLE Guy, Proville
- Monsieur DHERBECOURT Eddy, Awoingt
- Monsieur IVANEC Bruno, Fontaine Notre Dame suppléé par Monsieur DOBREMETS

- Monsieur LANGLAIS Marc, les Rues des Vignes
- Monsieur OLIVIER Jacques, Vice- Président au Pays, Bertry
- Monsieur QUONIOU Henri, Saint Souplet
- Madame SAYDON Laurence, Cambrai suppléée par Monsieur DEVILLERS

Présidents des EPCI

- Monsieur SAGNIEZ Paul, Solesmes, CCPS
- Monsieur SIMEON Serge, Le Cateau Cambrésis, CA2C
- Monsieur SIEGLER Nicolas, Cambrai, CAC

- Monsieur MESSIEN, Président du conseil de développement

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 059-255902330-20230626-D2023_11-DE

Objet : Attribution du marché « Mission d'audit énergétique et de conseils & rapport d'analyse et de préconisations à destination des propriétaires de maisons GMF »

Dans le cadre de la loi climat et résilience (LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets) et du COT TRI (Contrat d'Objectif Territorial Troisième Révolution Industrielle) dont l'un des objectifs est de massifier la rénovation du bâtiment privé, le Pays, porteur d'un Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » depuis 2013, à destination des propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes, souhaite accompagner les particuliers des maisons GMF (Groupement Maison Familiale) – produites en masse sur le territoire depuis 1949 – dans l'amélioration de leur habitat.

L'opération a pour objet une mission d'audit énergétique et de conseils techniques et financiers de propriétaires occupants de Maisons GMF sur l'arrondissement de Cambrai.

Les missions sollicitées sont les suivantes :

- Participer à la recherche et à la sélection du panel de propriétaires occupants volontaires
- Réaliser un audit énergétique au domicile des propriétaires occupants volontaires et formaliser 2 scénarios de travaux pour chaque maison du panel.
- Apporter pour chacun des ménages volontaires un seul et même document comprenant une synthèse descriptive du type de maison GMF, Les deux scénarios et l'ensemble des préconisations de manière pédagogique, Des outils plus génériques
- Orienter vers les dispositifs d'aides financières et opérateurs concernés
- Participer à la valorisation de l'ensemble de la prestation sur le territoire au service d'une potentielle massification des réhabilitations énergétiques des maisons GMF.

Douze structures ont été sollicitées (opérateurs Anah, bureaux d'études, associations) pour réaliser la mission prévue de mi-juin à mi-novembre 2023.

Trois structures ont répondu avant le 23/05/2023 à 16h :

- INHARI (Cambrai -59),
- Direct Conseil (Etrincourt – 80)
- Urbanis (Lille – 59)

		Inhari	Diret Conseil	Urbanis
Proposition méthodologique	Ressources mobilisées (15)	Equipe complète Moyens matériels et compétences bien décrits	Un seul interlocuteur	Equipe complète Moyens matériels et compétences bien décrits
		13	9	13
	Méthodologie et explicative détaillée (45)	Mission et enjeux compris Description claire et synthétique	Mission et enjeux partiellement compris Méthodologie peu détaillée	Mission et enjeux compris Description détaillée et force de propositions pour toutes les étapes
		39	27	40
Proposition financière	(40 x montant offre moins chère) / Offre analysée (40)	14 850 € TTC	14 400 € TTC	14 940 € TTC
		38,8	40	38,6
Total	Note sur 100	90,8	76	91,6

Il est proposé au bureau de :

- Valider le choix du prestataire Urbanis pour la mission de « audit énergétique et de conseils auprès d'un panel de propriétaires de maisons GMF & rapport d'analyse et de préconisations à destination des propriétaires de maisons GMF »
- Autoriser le Président à signer l'acte d'engagement et tout document s'y afférent.



Le Bureau après en avoir délibéré, décide de valider le choix du prestataire Urbanis pour la mission de « audit énergétique et de conseils auprès d'un panel de propriétaires de maisons GMF & rapport d'analyse et de préconisations à destination des propriétaires de maisons GMF » et d'autoriser le Président à signer l'acte d'engagement et tout document s'y afférent

ADOPTE A L'UNANIMITE

Publié le - 5 JUIL. 2023

Certifié exécutoire le - 5 JUIL. 2023

Le Président,

Sylvain TRANOY